

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Octobre 2011**

### **Procès-verbal de la séance du 6 Octobre 2011:**

Le 6 Octobre 2011, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Lyne RENARD, Maire.

Membres présents :

Mme Lyne RENARD, Jean-Marie DELIÈGE, Michel RICHARD, Christian DUMET, Marc AUDREN, Sylvain BERTÉ Caroline CHAPOTIN, Jean-François FOUCART, Christine HENNEBELLE.

Absent : Alain DEVILLEBICHOT, ayant donné pouvoir à Monsieur Berté Sylvain, Thierry MEYER.

Secrétaire de séance

Sylvain BERTÉ

### **Ordre du jour de la séance :**

- 1. Demande de subvention au P.N.R.V.F pour enlèvement d'un dépôt sauvage (au lieu dit « La Plaine Platel » / « Le Goupimont » le long de la D 927**
- 2. Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux**
- 3. Autorisation de stationnement d'une épicerie ambulante «La Cigogne du Vexin » sur la place près de l'école**

Questions diverses.

- 
- 1. Demande de subvention au P.N.R.V.F pour enlèvement d'un dépôt sauvage (au lieu dit « La Plaine Platel » / « Le Goupimont » le long de la D 927**

**Mme Le Maire**, propose d'engager une demande de subvention afin d'alléger les frais d'enlèvements d'encombrants au lieu dit « **La Plaine Platel** » et « **Le Goupimont** ». Elle serait de 65% du devis, soit 1.381,00€TTC (Total : 2.125,00€).

**M. Christian Dumet**, ajoute qu'il pourrait être envisagé une barrière afin éviter d'autre dépôt sauvage.

**La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

### **DELIBERATION N°2011/34**

#### **Demande de subvention au P.N.R.V.F pour enlèvement d'un dépôt sauvage (au lieu dit « La Plaine Platel » / « Le Goupimont » le long de la D 927**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de demander l'aide financière du Parc Naturel Régional du Vexin Français au titre d'enlèvement de dépôt sauvage pour alléger le frais d'enlèvement d'encombrants aux lieux dits « La Plaine Platel » et « Le Goupimont »

**ACCEPTE** le devis VIE VERT/Cormeilles-en-Vexin pour un montant TTC de 2125,00 €

**S'ENGAGE** à prendre à sa charge la part non subventionnée.

Recettes et dépenses sont prévues au Budget Primitif 2011 art 132 et 61523.

## **2. Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux**

**Mme Lyne Renard**, a reçu une lettre du président du CNFPT, François Deluga, dénonçant l'amendement d'origine sénatoriale, s'appuyant sur le rapport de la cour des comptes et qui a pour conséquence de passer de 1% à 0,9% la cotisation versée à l'organisme de formation des agents territoriaux.

**M. Christian Dumet**, trouve qu'il n'est pas raisonnable de diminuer l'allocation formation du CNFPT car les agents doivent être formés dans les mêmes conditions. Il évoque les motivations du Sénateur Jean Arthuis, à l'origine de cet amendement :

- Le non suivi des formations par les agents, annulations régulières pour cause d'absence.
- Et les restrictions budgétaires de l'état.
- Il indique que la mise en place l'an passé de la F.I.L., qui permet d'apporter la formation au plus près des utilisateurs a été un réel succès. A tel point que la réunion ATSEM était complète et que notre RPI n'a pu en profiter.
- Enfin, il indique que l'application de l'amendement « ARTHUIS » permettrait à notre commune d'économiser 74€

**Sylvain Berté**, trouve que la formation des personnels est fondamentale et nécessaire, mais ne veut être en contradiction avec les arguments de la cour des comptes n'ayant connaissance des positions et arguments des deux parties. Il lui semble que pour notre commune il n'y aurait pas de conséquences.

**La proposition est mise au vote et adoptée à 8 voix pour et 2 abstentions (Sylvain Berté et Alain Devillebichot).**

### **DELIBERATION N°2011/35**

#### **Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (8 voix pour et 2 abstentions Mrs BERTÉ et DEVILLEBICHOT)

**DEMANDE** que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents

#### **3. Autorisation de stationnement d'une épicerie ambulante «La Cigogne du Vexin » sur la place près de l'école**

**Mme Lyne Renard**, fait part au Conseil de la demande de Mme Lorette, pour l'installation une fois par semaine d'une épicerie ambulante le Vendredi de 16h15 à 17h45 à compter du 21 Octobre prochain.

Le conseil après un débat décide d'accepter cette demande pour une période d'un an à titre gracieux. Les membres présents soulignent l'importance du service apporté aux habitants ne pouvant se déplacer.

**La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### **DELIBERATION N°2011/36**

#### **Autorisation de stationnement d'une épicerie ambulante «La Cigogne du Vexin » sur la place près de l'école**

**Mme Lyne Renard**, fait part au Conseil de la demande de Mme Lorette, pour l'installation une fois par semaine d'une épicerie ambulante dénommée « La Cigogne du Vexin » Saveur de notre terroir, le Vendredi de 16h15 à 17h45 à compter du 21 Octobre prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**DECIDE** d'accepter cette demande pour une période d'un an à titre gracieux.

Un arrêté sera pris à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, **Lyne Renard** annonce au conseil sa démission au poste de Maire et fait lecture de sa lettre adressée aux Labbevillois.

*Madame, Monsieur,*

*Je vous adresse ce courrier pour vous informer de ma décision de mettre fin à mon mandat de maire.*

*Conseillère municipale depuis octobre 1980, maire depuis juin 1995, je me suis constamment attachée à servir au mieux les intérêts de tous les Labbevillois.*

*Pour des raisons d'ordre purement personnel et familial, je ne suis plus en mesure de pouvoir consacrer tout le temps et l'engagement nécessaires à ma mission de maire. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont toujours soutenu et accordé leur confiance. Ils m'ont apporté beaucoup de chaleur, réconfort dans les moments difficiles.*

*J'adresse également tous mes remerciements aux équipes municipales successives qui m'ont aidée et permis de réaliser des travaux importants tels que la réalisation de la nouvelle mairie et des logements sociaux du 25 grande rue, la réfection du clocher de l'église, les travaux en cours au Foyer Rural, restaurant scolaire, l'atelier, le local de stockage...*

*Je tiens à exprimer toute mon estime à l'ensemble du personnel communal. Avec dévouement et compétence il a assuré le bon fonctionnement des services.*

*Je remercie également le Foyer Rural et ses représentants. Je souhaite qu'ils poursuivent leur action.*

*L'équipe municipale formée en mars 2008 reste entière et continuera à gérer les affaires de la commune avec ténacité et conviction.*

*J'ai proposé à monsieur Christian Dumet de se présenter à l'élection de maire. Je souhaite qu'il puisse accéder à cette fonction, convaincue de sa disponibilité et de son engagement, nécessaire à l'intérêt général des Labbevillois.*

*En tant que conseillère municipale, je reste entièrement mobilisée et à votre écoute.*

*Lyne RENARD  
Maire*

**Sylvain BERTÉ** prend la parole et souligne que, s'il s'est opposé plusieurs reprises à **Lyne RENARD** sur une situation ou sur le projet d'assainissement, il respecte la personne. Il ajoute qu'il soutient la candidature de **Christian DUMET**, eu égard au travail fourni ainsi que sa rigueur depuis le début du mandat.

**Christian DUMET** indique qu'il sera candidat à la fonction de maire.

### **Questions diverses**

**M. Christian Dumet**, informe le conseil des suites de la vente du « domaine » par la ville de Villeneuve La Garenne, face à Brécourt. Des annonces internet indiqueraient que le prix de vente a chuté de 200.000€! Soit 550.000€ Nous n'avons eu aucune information des services de Villeneuve la Garenne à se sujet.

**Sylvain Berté**, trouve intéressant de revoir la question avec une telle baisse, pour l'avenir des activités à Labbeville : Accueil d'enfants, fêtes et animations diverses, car nous sommes à l'étroit actuellement.

**M. Christian Dumet**, va se rapprocher d'Alain Devillebichot qui s'était chargé de faire estimer les travaux de rénovation, ainsi ils pourront revoir la pertinence d'un tel investissement pour Labbeville.

**Sylvain Berté**, demande s'il est possible de repeindre et ou de nettoyer le poste Forage à l'entrée de Labbeville Brécourt, ainsi que le poste SICAE à l'entrée de Biard. Ils donnent tous deux une mauvaise image de l'entretien à Labbeville.

**Jean Marie Deliege**, répond que pour le poste Electrique à l'entrée de Biard La SICAE va refaire le poste comme celui de Nesle La Vallée. Pour Brécourt il fallait s'adresser au président du syndicat d'eau potable le **SIAEP Épine du Buc**.

S'inspirant de ce qui a été réalisé dans une commune voisine, **Lyne Renard** suggère la mise en place d'un treillis et la plantation de rosiers. Cette solution a réglé le problème des TAGS.

**Sylvain Berté**, demande à **Jean Marie Deliege** vice président du RPI, un compte rendu des discussions lors de la dernière assemblée la semaine passée.

**Jean Marie Deliege**, évoque le prêt du chauffeur de bus à tour de rôle dans nos trois communes, à raison d'une semaine dans chacune d'elles, afin d'effectuer des tâches d'ordre général conjointement à notre personnel. Il précise également qu'il ne pourra utiliser le petit matériel communal pour les travaux effectués pour le compte du RPI, celui-ci devant doter son personnel.

**Michel Richard, membre du RPI**, trouve inutile que le RPI doive investir dans du matériel type taille haie, alors que la commune pourrait le mettre à disposition pour couper la haie de l'école.

**Christian Dumet**, attend d'avoir le compte rendu écrit du RPI.

Concernant la voirie, **Michel RICHARD** indique qu'il sera nécessaire de commander 4t de sel pour assurer l'éventuel déneigement de notre village. Concernant la réfection de la voirie

**Christian Dumet** évoque avec lui le devis reçu du cabinet **LAAGE** et fait observer que 2 rues (Chantepie et la Bauve) n'ont pas été prises en compte. **Michel RICHARD** reprendra contacte avec **M LAAGE** afin d'obtenir un devis complémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.